

L'archivage des paroles : Propos autour de la constitution du corpus Philosophèmes

Emmanuèle Auriac-Slusarczyk, Maîtresse de Conférences, Laboratoire ACTé, Université Blaise Pascal, Clermont Ferrand

"Dans ce monde indivis, aucun mur, ni physique ni juridique ni symbolique, ne protège durablement"
Christiane Taubira, Paroles de liberté. Paris : Flammarion, Coll. Café Voltaire, 2014 : 120.

Introduction

La pratique des ateliers philosophiques sous la forme de discussions, désormais étendue sur tous les cycles de scolarité de 3 ans à 18 ans, pose la question d'un archivage comme d'une utilisation des données peu à peu récoltées par les enseignants ou les chercheurs. Loin des préoccupations liées à la seule ère numérique que nos sociétés modernes traversent, notre contribution entend donner quelques clefs pour davantage mesurer l'intérêt qu'il y a et qu'il y aura à partager, au sein de la communauté des sciences humaines et sociales, des corpus de paroles d'élèves philosophant¹. Notre objectif est de dégager l'intérêt qu'il y a à engager sans tarder la communauté pluridisciplinaire des sciences humaines et sociales autour des corpus Philo. Dès 1996, il y a vingt ans maintenant, Michel Tozzi avait pareillement engagé un groupe multidisciplinaire de chercheurs à aiguïser son regard et à étudier un corpus commun, recueilli à l'époque par Anne Lalanne², et ce au tout début de la période où les pratiques pédagogiques essaïmaient au primaire³.

Qu'est-ce qu'un corpus ?

Chacun sait que l'UNESCO, institution patrimoniale s'il en est, soutient depuis 1995 les pratiques de la philosophie, dont celles dites des Nouvelles Pratiques Philosophiques (NPP), qui chaque année sont mises à l'honneur, depuis seize ans, et s'exposent depuis 2006 dans le cadre du colloque rituel, le troisième jeudi de novembre, à Paris. Mais... jusqu'à quand la nouveauté ? N'est-il pas temps de conserver, dans leurs formes, les traces de l'aventure philosophique menée par un nombre maintenant conséquent d'enseignants ? Un corpus n'est jamais que la collecte de données correspondant à une activité humaine (écrire, parler) selon une perspective non contrainte mais contrôlée. Traces écrites, traces sonores représentent ce qui humanise nos sociétés au fil du temps historique qui les définissent comme telles. Sinon que seraient nos sociétés ? La mémoire n'est pas seulement écrite. La mémoire est composée des activités humaines dans leur ensemble, qui, toutes laissent des traces.

L'archivage : sauvegarder un patrimoine

A ce titre, qui pourrait prétendre connaître l'intérêt que porteront les chercheurs en 2060, 2070 ou 2080, sur ce que disent les élèves philosophant actuellement dans les classes ? Quel que soit le protocole de recueil, ou parfois en fonction des stratégies pédagogiques utilisées, que peut-on percevoir à partir des paroles échangées entre animateur et élèves discutant du bonheur, des

apparences, du statut de la vie, etc. ? Il est de tradition de la Bnf⁴ d'archiver, à titre patrimonial, une diversité de corpus : a) les contes de tradition orale ; b) certains récits issus de localités peu connues ; au même titre que c) les entretiens de penseurs renommés ; d) des interviews de quidam par les médias. Bref, la notion de corpus coïncide avec celle de conservation de matériau livresque ou sonore, pour témoigner et permettre la transmission. Le matériau fait l'histoire de l'humanité. Alors pourquoi pas les paroles des jeunes philosophant ? Personnellement, je file la piste de cet archivage depuis plusieurs années.

La mise aux normes : partager les meilleures sources qui soient

La communauté des sciences humaines et sociales, plus particulièrement la sous-communauté composée des linguistes, travaille de longue date (bien qu'un siècle à peine en France pour les sources sonores, mais davantage en Europe⁵, à récolter et archiver ces traces d'humanité qui font oeuvre de l'esprit. Or, il existe des bonnes pratiques dans le domaine de l'archivage. L'idée de "bonnes" pratiques⁶ ne résonne pas d'un écho de moralité excessive, mais au contraire, vise à faire reconnaître que les traces humaines sont précieuses et réclament en cela un soin à leur conservation et à leur transmission. Donc, s'agit-il d'une nouvelle morale ? Non. S'agit-il d'imposer une énième norme ISO⁷? Un peu. Le stockage des enregistrements de paroles est assimilable à celui des traitements déchets, si l'on file la métaphore de la sécurité. Notez que la question des écoutes téléphoniques, au-delà des scandales qui animent conjoncturellement la presse, posent effectivement une question de sécurité, d'intimité, de droit à préserver la vie privée. Le droit français nous enseigne d'ailleurs que "la parole est une donnée strictement personnelle". Alors a-t-on le droit d'utiliser des enregistrements de paroles ? Oui. Et c'est pour cela que le champ est investi d'une normalisation de protection. Il s'agit de conserver, mais dans le but de partager les données et d'étudier ces dernières de manière éthique. Science et éthique progressent dans les modalités d'archivage et d'exploitation des données concernant l'humain.

Diffuser : faire profiter des curiosités du genre et des avancées des études

Les linguistes, pour délimiter le contour de certaines pratiques verbales, utilisent volontiers le terme de genre. Le conte est un genre. La discussion est un genre. Le débat est un genre. Etc. Un genre se définit à la capacité des locuteurs, non pas à concevoir de manière consciente ce qu'ils font (conter, discuter, débattre), mais à savoir pratiquer effectivement chacune de ces activités qui mettent en jeu la parole, en ne débordant ni ne transgressant le cadre qui fait que tout un chacun reconnaît les différences entre conter, discuter, débattre. Converser sera légèrement différent de discuter. Des lieux physiques (ou géographiques) sont parfois associés aux genres : on converse volontiers dans des cafés, mais aussi dans des salons. Historiquement, le café Voltaire a consacré son espace à la conversation pratiquée par des intellectuels, où "l'esprit français" a pu se refléter dans ce : "lieu où les humeurs s'affichent, où les idées s'entrechoquent, où les goûts se révèlent"⁸. Que fait-on dans sa cuisine quand on parle avec son fils, son mari, sa grand-mère ? Que fait-on en classe quand on discute en cercle lors des ateliers philosophiques ? Progresser vers la définition du genre, c'est

progressivement rappeler que la parole, au-delà de sa spécificité humaine, sert différents horizons. Est-ce utile ?

L'exemple du corpus Philosophèmes

Nous prendrons l'exemple d'un corpus constitué ad hoc pour tenter de démontrer l'intérêt qu'il y a à rendre compte du genre correspondant aux discussions à visée philosophique (DVP). L'enjeu porte sur l'opportunité de provoquer des études scientifiques concertées, ce même en différé, à partir des données communes contrôlées. Le lecteur trouvera dans deux publications (Auriac-Slusarczyk & Blasco, 2013, Auriac-Slusarczyk & Colletta à paraître) la description concernant ce corpus. Le corpus Philosophèmes est disponible sur <http://philosophemes.univ-bpclermont.fr/>. Ce qui nous intéresse, dans cette contribution, c'est de mettre en exergue que le matériau lui-même est utile en soi et exploitable par tous. Par les linguistes. Par les psychologues. Par les philosophes etc. Ce, sans aucun ordre hiérarchique.

Le regard des linguistes

Si la philosophie du langage a, dès l'antiquité, ouvert la voie pour caractériser ce que sont les actes de langage, ce sont actuellement les linguistes, qui disposant d'une histoire disciplinaire récente (1911 pour F. de Saussure), ont installé l'étude de la langue à partir d'un formalisme de niveau microscopique : une pause, le changement de point de vue indiqué par un pronom personnel, une accentuation par un modalisateur, etc. Face à ces micro-événements, le XX^{ème} siècle, et dans cette lignée, les bientôt quinze années écoulées du XXI^{ème} siècle, auront consacré la correspondance entre indicateur formel en langue et structure ou fonction cognitive, dite sous-jacente⁹. Dire "tu es sûr ?" ou "ça me semble curieux ?" sont deux formules, qui, cognitivement équivalentes dans certains contextes, s'opposeraient, toujours cognitivement, dans d'autres. Le linguiste est attaché, au sens noble du terme, à la langue. La langue est un matériau, mais elle est aussi depuis Benveniste redevenue indicielle. C'est le sujet qui fait la langue. Car, c'est le sujet qui en use. L'usage fait la langue et son évolution. Seul l'usage subjectif permet de comprendre la portée des mots employés. Les mots ne sont rien sans les hommes qui les portent.

Les méthodes du psychologue

Différemment, mais de manière complémentaire, le psychologue interroge les faits de langue en faisant des hypothèses sur la présence de régularités, en a) les testant selon un cadre préalable (les filles parlent plus que les garçons) ou b) les découvrant par la description fine des données langagières (Emilie prend 10 fois plus la parole que les autres élèves). La statistique, science mathématique assez éloignée de l'usage des mots par l'homme, atteste que l'emploi, soit parce que repéré mais rare, soit parce que repéré car maintes fois répété, correspond souvent au contour inédit d'un genre. Au sein du corpus philosophèmes, des tests passés par les élèves (voir Fiema, 2013 ; Auriac-Slusarczyk & Colletta, à paraître) permettent de vérifier, par exemple, si ce sont les bons élèves qui guident plus ou moins les raisonnements collectifs lors du déroulement d'une discussion à visée philosophique. Ce qui correspond pour le linguiste à de simples métadonnées du corpus (des

renseignements utiles mais non cruciaux) est, pour le psychologue, la matière utile à mieux comprendre la place qu'occupent les sujets philosophant au sein des ateliers philosophiques. Ainsi, pour illustrer, de récents travaux, dans le prolongement de la constitution du corpus Philosophèmes, revisitent les données pour mieux comprendre le type d'animation de trois enseignants au primaire (Saint-Dizier, 2014).

La perspective de la philosophie

Le philosophe décrit souvent ce qui fait l'activité philosophique, au regard, soit d'un degré d'abstraction, soit d'un niveau de conceptualisation. Peut-être est-ce là une réduction. On assimile aussi naïvement et fréquemment la thématique éthique au genre philosophique. En ce sens, se confondent bien souvent l'opinion ordinaire sur ce que devrait être la philosophie (une sagesse de l'existence) et la définition de la philosophie par les spécialistes de philosophie. Pris entre ces deux extrêmes, de ce qui fait l'opinion et de ce qui fait la discipline, la quasi totalité des praticiens et chercheurs travaille depuis une vingtaine d'années à décrire, conseiller, harmoniser, distinguer les pratiques effectives d'ateliers philosophiques, en recherchant leur philosophicité. On s'accordera facilement à mettre en avant que la philosophie réclame pour se faire, s'élaborer, s'écrire, se transmettre, le verbe. Un verbe qui s'assortira a minima du doute, du questionnement, de l'argumentation, de la conceptualisation et de la problématisation (Tozzi, 1993). Or comment advient le doute ? Le questionnement ? L'argumentation ? La problématisation ? Est-ce affaire de langue (vite, il nous faut des linguistes), de sujet (vite, il nous faut des psychologues), de pensée/d'esprit (vite, il nous faut des penseurs ou des professeurs de philosophie)... ? Bien sûr qu'il y a tout ceci. Mais, d'une totalité à une tautologie, il y a un danger, un risque de dérapage. Celui de penser qu'un ingrédient, un seul, suffit à profiler le genre. Le biais disciplinaire consiste à regarder le monde depuis son seul horizon. Or, penser dépasse le philosophique. Les philosophes le savent.

L'impact du pluridisciplinaire sur la définition du genre "atelier philosophique"

Chaque école, chaque étude met en avant une vision. Sa vision. Toute vision est bonne. Les visions se complètent. Est-ce si sûr ? Y a-t-il organisation d'un espace contradictoire pour vérifier que ce que détecte le philosophe correspond au formalisme du linguiste et s'accorde aux hypothèses du psychologue ? Est-il important qu'il y ait concordance ? Nous pensons que la concordance n'est pas essentielle. En revanche, l'échange, le partage, la discussion, qui permettent de passer les frontières, sont, de notre point de vue essentiels. L'intérêt de disposer de sources de données communes présente alors la garantie de pouvoir caractériser, commenter (les linguistes disent annoter) de manière pluridisciplinaire le matériau composé de données langagières normées. Peu importe que le travail se fasse simultanément ou de manière différée. Chaque discipline a son rythme de travail, de diffusion, de réflexion, d'organisation scientifique. Seules la production d'une source contrôlée et sa mise à disposition constituent l'opportunité avantageuse du pluridisciplinaire. Les paroles, en tant que "propriété personnelle", ne sont la propriété humaine d'aucune discipline en particulier. Personne ne peut ni ne doit s'arroger le monopole. L'échange de vue est en revanche une capacité humaine à cultiver.

L'avantage de données partagées

Disposer de données partagées, partageables, représente une avancée et un avantage scientifiques en soi. C'est, par le gage de dépossession du regard unique sur la pratique par les seuls philosophes ou linguistes ou psychologues ou praticiens ou chercheurs, que les études dépasseront les contours de spécialité. Définir de manière partagée le genre des discussions à visée philosophique, ce n'est rien décréter d'avance et tout construire à partir du matériau. C'est simple. Certes. Mais, c'est à faire. A l'issue du colloque "Philosez. Les discussions philosophiques de 5 à 18 ans. Quel regard des sciences humaines et sociales ?", qui s'est tenu les 2, 3-4 juin 2014 sur Clermont Ferrand, une équipe émanant de plusieurs laboratoires (Clermont Fd, Grenoble, Nancy) met modestement à disposition la plateforme **philosez** (adresse pérenne : <http://philosez.sciencesconf.org>), pour engager ce travail commun. La plateforme donne suite aux échanges qui ont convergé lors de cette manifestation scientifique sur l'intérêt d'une mutualisation à partir d'enjeux pluridisciplinaires et communs aux sciences humaines et sociales. Ni site dédié, ni base de données, ni forum d'échange en ligne, il s'agit seulement d'une adresse que le lecteur peut consulter en choisissant un identifiant et un mot de passe de son choix. Ce pour répondre à l'engouement d'une partie de la communauté des praticiens et chercheurs pour augmenter la curiosité actuelle et future sur ces pratiques philosophiques. Pourquoi un lien internet de plus ? Les recherches engagées dernièrement se trouvent actuellement dispersées. Ce n'est en soi pas un inconvénient. Un lien, c'est aussi, garder vivant la trace de nos échanges pour s'engager, pour ceux qui le souhaitent sur un travail commun.

Quand démarre-t-on ?

L'introduction de notre contribution rappelait que Michel Tozzi avait déjà lancé une pareille aventure d'exploitation croisée et complémentaire sur un corpus partagé. C'était un corpus d'élèves de cours préparatoire qui réfléchissaient sur ce que c'était que penser ? En guise de retour sur le colloque qui s'est tenu à Clermont Ferrand en juin 2014, sans mauvais jeu de mot, le colloque **Philosez** aurait pu se nommer **Filosez**. Il paraît très important à notre époque comme à toutes les époques de ne pas rater la transmission, la filiation. Nul ne peut prétendre posséder le meilleur regard, l'expertise, la spécialité la plus adéquate pour rendre compte de ces activités humanisantes que sont les ateliers philosophiques. Alors, pratiquez, recherchez, mais n'oubliez pas que la philosophie telle qu'elle se pratique aujourd'hui est aussi le miroir actuel de notre époque. D'autres s'en souviendront après nous.

Conclusion

Je conclurai d'abord par un pied de nez, ce " geste pour narguer quelqu'un, pour se moquer, que l'on fait en tenant la main grande ouverte les doigts écartés, le pouce appuyé sur le nez" (Grand Larousse universel, 1984/1994 : 8124). Le pied de nez s'adresse à moi-même. Car, c'est en luttant contre son propre aveuglement que la philosophie nous aide à railler nos propres raisonnements. Quoi de plus intéressant que (le lecteur relira la citation en incise) d'exposer l'intérêt de l'archivage, tout en ouvrant le texte sur l'impossibilité de parier sur la durabilité ? Paradoxe ? La pensée chemine souvent jusqu'à la contradiction. Philosopher, n'est-ce pas toucher nos limites ? N'est-ce pas se coltiner

l'impossible ? C'est autant mourir (protection durable) que vivre (effectivement ou dans le souvenir). Alors, oui, il faut archiver. Oui, cela peut ne servir à rien, actuellement. Et, oui, rien n'est acquis. Rien ne dure de manière certaine. Rien ne nous prémunit. Mais, parier sur un avenir, c'est permettre qu'existe cette transmission : la levée des archives n'étant que de 50 ans, dans les propos enregistrés d'enfants, d'élèves, jeunes, adolescents, de professeurs, d'animateurs, à l'école publique, lors de goûters philo privé ou autres, on trouvera quel usage exact l'humain faisait alors des mots. Relire l'authenticité des propos reflétera et prolongera l'esprit des pratiques actuelles, à cette époque, la notre marquée par la nécessité d'une reconquête sémantique (Taubira, 2014, voir notre clôture). On retrouvera les mots, dans leur simplicité, dans leur opacité, dans leur opportunité. L'attachement à la langue est nécessaire. Et en ce sens il y a une passerelle entre le linguiste et le philosophe. "Si les philosophes ne partent pas d'une définition, c'est parce qu'ils ne croient pas qu'un mot signifie toujours la même chose" (Revault-d'Allones & Foessel, 2012, préface, page 6). Souhaitons que les philosophes rejoignent très vite les linguistes, les psychologues, les sociologues etc., dans un espace de travail autour d'un corpus commun. Ce sera l'occasion de dépasser les agacements de surface liés aux frontières disciplinaires. Les lignes de démarcation, certes utiles, doivent être levées, comme autant de digues inutiles. Car, n'oublions pas que les pratiques philosophiques sont l'une des activités qui mettent à l'honneur et à l'épreuve notre faculté de raisonnement.

Clôture : " Sur tous les fronts. Nous devons reconquérir les champs sémantiques, culturels et politiques. Ces champs envahis par toutes sortes de navrants amuseurs, philosophes de bazar qui, par des mots pervertis et des phrases travesties en bon sens, endoctrinent l'auditeur et le téléspectateur, instaurent une véritable fainéantise de la réflexion, imposent une mode de prêt-à-ânonner qui est l'exact contraire du raisonnement" (Christiane Taubira, Id, p. 127)

Point d'orgue : pour relancer la discussion, je citerai encore les écrits, libres, du Garde des Sceaux actuel. Elle indique que : "Il nous faut renforcer ce que Pierre Rosanvallon nomme les "institutions invisibles", et singulièrement la confiance, qui permet d'asseoir les relations plus solidement encore que par les institutions formelles." (Taubira, ibid, p. 134). À toutes celles et ceux qui, de manière invisible, animent des ateliers philosophiques, j'adresse mon franc respect pour leur engagement. On témoigne souvent à la place des silencieux. Mais ne nous y trompons pas. La défense et l'élan portés dans cette contribution sur la nécessité de faire traces, n'obligent ni n'engagent radicalement. Il s'agit seulement de comprendre que l'activité humaine importe. Que notre histoire importe. En certaines circonstances les "institutions invisibles" sont parfois meilleures. Je pense que certaines et certains s'y reconnaîtront plus volontiers. Je tenais aussi à les saluer.

(1) Mes remerciement à Mylène Blasco... qui m'a mis sur les rails de l'école étudiant le français parlé et m'a donné l'opportunité de creuser l'avantage qu'il y a à recueillir, transcrire et transmettre les corpus.

(2) Concernant Anne Lalanne, Voir <http://philohorsclasse.free.fr/spip.php?article27>

(3) Le corpus enregistré par Anne Lalanne avait été soumis à différents spécialistes afin de croiser les regards sur une même séance. Les commentaires furent portés, en autres par Mme Orriol, conseillère pédagogique, M Tozzi, professeur de philosophie et de sciences de l'éducation, M. Auguet, linguiste, formateur en IUFM, M. Delsol, intervenant en sciences de l'éducation, Mme Peyronnet, psycholinguiste, formatrice IUFM et M. J. Cailler, linguiste.

(4) Bibliothèque National de France.

(5) Selon les propos d'Audrey Viault, représentant le département Archives et Manuscrits, BnF. Intervention à la journée de formation IR-COM Consortium Corpus Oraux et Multimodaux, Paris, 22 Septembre 2014.

(6) Voir le livre d'Olivier Baude (2006), qui a dans cet élan permis de stabiliser chez les linguistes intéressés par l'oral, des manières de respecter l'humain tout en traitant et archivant l'activité de paroles. Je remercie Mylène Blasco-Dulbecco, qui m'a il y a maintenant quelques années permis de connaître ce champ, très pratique et intéressant sur les précautions existantes quant à la constitution de corpus oraux, suite aux travaux de Blanche Benveniste.

(7) L'ISO a publié plus de 19 500 normes internationales. Il en existe dans de nombreux secteurs : management, sécurité alimentaire, responsabilité sociétale, codification des pays, de la monnaie, des noms des langues, etc.

Voir par exemple : <http://www.iso.org/iso/fr/home/standards.htm>

(8) Quatrième de couverture présentant la collection Café Voltaire des Editions Flammarion

(9) Personne ne peut néanmoins dire ce qui est sous-jacent l'un à l'autre : la parole ou la pensée, et vice versa. Les psychologues tiennent généralement les phénomènes perceptibles (parole) pour de surface et les phénomènes non perceptibles (pensée) pour sous-jacents.